

Le Tambour de Varennes



Notre passé et notre avenir sont solidaires (Gérard de Nerval)

Numéro 22 – Automne/hiver 2011/2012



Oyez, oyez !

Pain bénit !

Selon une ancienne définition, c'est l'aliment le plus ordinaire des peuples de l'Europe, fait de farine de blé pétrie et cuite.

Dans nos contrées, qui ne possède pas un nez de taille pour priser l'odeur du pain chaud ? Question d'hérédité. Il faut dire que durant des siècles notre communauté a connu beaucoup de fourniers dont la fonction était de cuire la pâte pétrie par d'autres mains. De nombreux fours existaient alors sur le territoire de la paroisse, quelques rares subsistent encore aujourd'hui, en particulier le plus visible et certainement le plus beau, à Tancou, en bordure de la route de Puylauron.

Puis vint le temps des boulangers. En un tour de main, ils mettent les fourniers dans le pétrin et ne leur laissent que des miettes. Cependant, la pratique subsiste malgré tout.

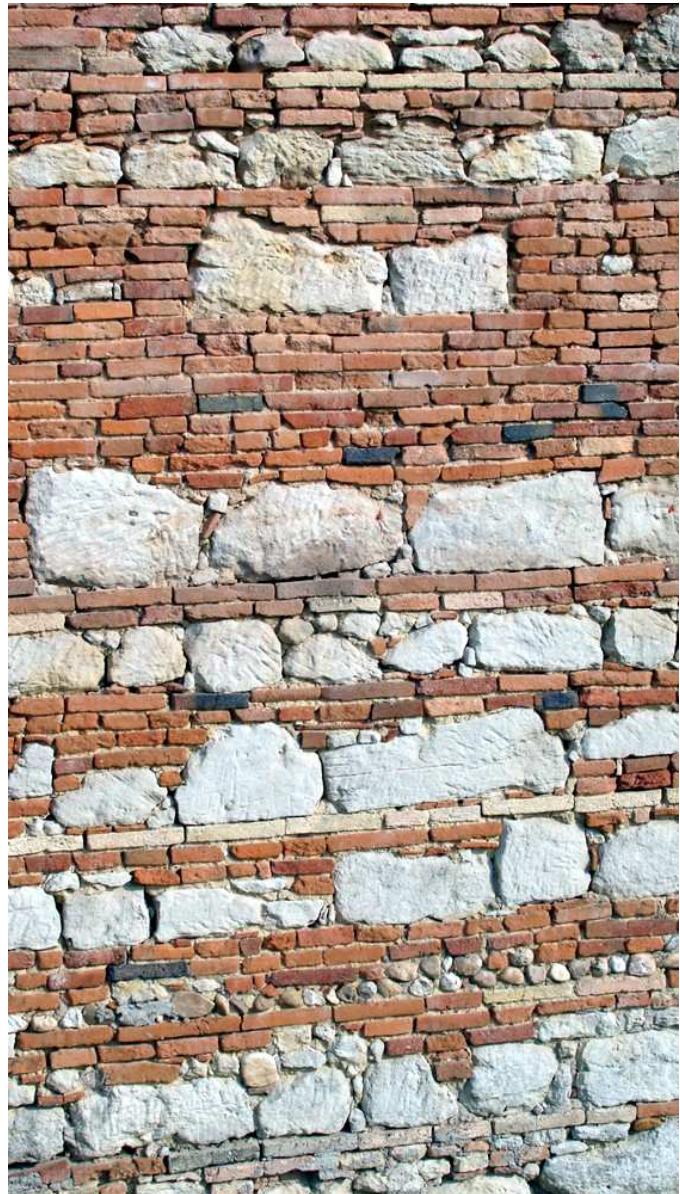
Depuis Pierre Ramond, installé peu après 1770, à la pelle les boulangers se succèdent jusqu'en 1998 et l'arrivée de Martial Conci, avec toutefois, comme dans le bon pain, quelques trous par-ci par-là.

Encore au chaud dans ses murs, le dernier four à bois a été sauvegardé par les propriétaires de l'ancienne boulangerie. Par contre, il ne se visite pas. Même le jour de la fête du patrimoine. Flûte, alors !

Cet automne, une bonne pâte a quitté le fournil après avoir transmis le flambeau à un autre lève-tôt. Personne ne sera donc dans la panade.

Bonne continuation à Blandine et Martial, bienvenue à Elodie et Philippe.

Mur au Barri la capelle.



A lire dans ce numéro

Patrimoine de chez-nous.

La chronique du Repotegaire.

Le royaume d'Albert.

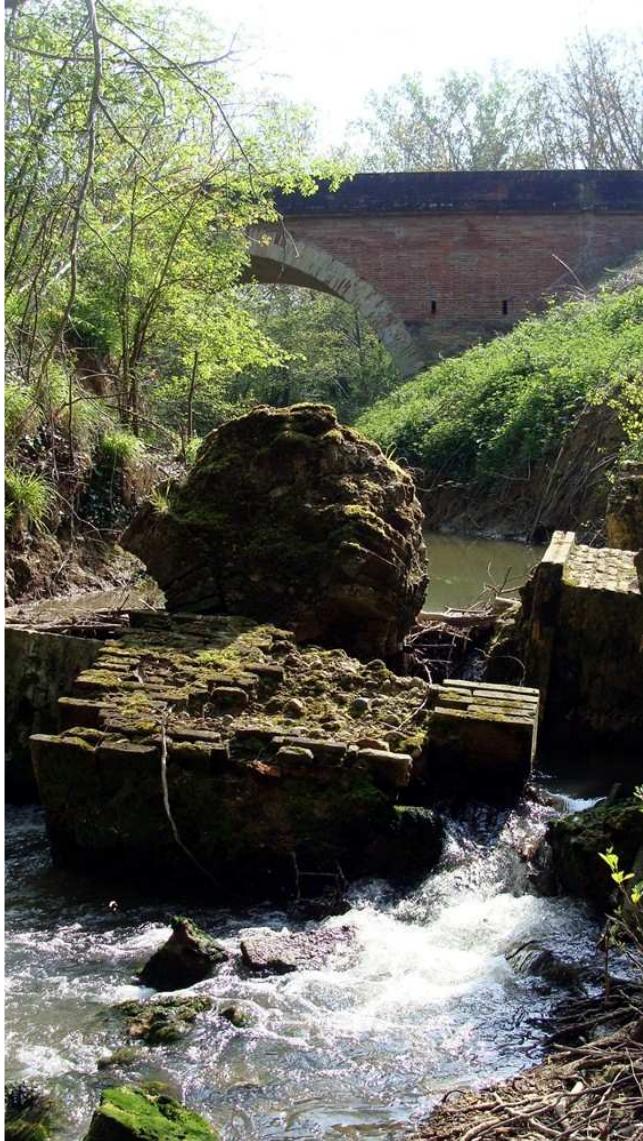
Triste Toussaint.

Les aventures du petit Caillol.

Monsieur et Madame Dariès et leurs amis Gerla.

Gustave Viatgé, artistes-vétérinaires de père en fils.

Patrimoine de chez-nous



Visibles depuis la route du *Fourc*, en aval du pont, les ruines du moulin sur le *Tescou* sont familières aux habitants de *la Rivière*.

Il ne s'agit pas des restes de l'ancien moulin de *la Crespine*, dont l'implantation, au 16^e siècle, était située encore plus en aval, ni de celui appelé *le Moulin du pont*, situé en amont, mais des vestiges d'un autre moulin à eau, construit en 1864, par François Muret, habitant du village.

Cinq ans plus tard, preuve que les affaires suivaient un cours plutôt régulier, cet entrepreneur énergique fera construire, sur une parcelle en bordure du cours d'eau, une maison, agrandie en 1873, qu'il occupera avec sa famille.

En 1881, patatas ! Sous la puissance des flots, une partie du moulin s'effondre dans le lit du *Tescou*. De nos jours, aucune trace de la maison ne subsiste, seules ces quelques ruines rappellent l'activité minotière sur la commune de Varennes.

La chronique du Repotegaire*

Les Visiteurs !

Appelé communément Napoléonien, le plan cadastral de Varennes à deux cents ans cette année.

En parcourant les pages jaunies, l'envie de visiter le 19^e siècle s'est imposée naturellement. Encore fallait-il trouver un guide couleur locale pour remonter le temps ?

Même s'il n'est pas natif du lieu, sa mémoire, vivifiée très jeune au grand air de Puylauron, fortifiée par de nombreuses courses derrière le gibier, aiguisee comme la lame d'une faux de cantonnier, bonifiée par la présidence du 3^e âge, affûtée par deux mandats de conseiller municipal, désignait sans conteste « Le Quique », comme le camarade idéal avec qui se couler dans le passé.

En pénétrant dans cet univers, il a fallu faire face à une reproduction du relief qui ignore les courbes de niveau, braver un découpage tarabiscoté et affronter une échelle inhabituelle. Une aventure quoi ! De surcroît, à cette époque, les chemins, les sentes et les layons s'entrecroisent en grand nombre, plusieurs hameaux et de nombreuses fermes, aujourd'hui disparus, parsèment alors la campagne. Dieu merci, les contours et les cours d'eau permettent quand même de se repérer.

Comme un poisson dans l'eau dans ce monde d'un autre âge, Gilbert a permis de localiser avec précision tous les lieux construits ou cultivés, et contribué aussi à l'identification du bâti aujourd'hui survivant.

La virée s'est terminée cent ans plus tard, au commencement d'un siècle qui a vu naître la plupart d'entre nous.

Le Tambour de Varennes

Journal communal indépendant et gratuit

Distribué par messagerie électronique

Tirage : illimité. Audience : lu par plus d'une personne

Parution semestrielle

tambourdevarennes@orange.fr

121 Grand'rue 82370 Varennes

Responsable de la publication

Régis Pinson regispinson@orange.fr

Reporter : Morgan Pendaries adventdu82@hotmail.fr

Billet d'humeur : Le Repotegaire.

Dépot légal : Annuel – B M 31070 Toulouse.

Année de création 2005

Signataire d'un contrat de licence avec le Conseil Général de Tarn et Garonne, concernant la réutilisation des informations publiques produites et reçues par les archives départementales, le *Tambour de Varennes* est publié par l'association du même nom, loi 1901, déclarée à la préfecture de Tarn et Garonne sous le numéro 0822009163 en date du 29 septembre 2005, parution au journal officiel, N° 46, du 12 novembre 2005. Les copies ou reproductions intégrales ou partielles des textes, par quelque procédé que ce soit, sans le consentement des auteurs du *Tambour de Varennes* ou des ayants cause, sont illicites et constituent une contrefaçon sanctionnée par la loi.

Cotisation volontaire 10€, par chèque à l'ordre du Tambour de Varennes. Les comptes de l'association sont publiés tous les ans dans le numéro d'automne. Les statuts sont expédiés sur demande.

Le royaume d'Albert.



Depuis 1961, et jusqu'à la fin du siècle dernier, cette maison, située au lieu-dit Clarios, appartenait à Monsieur et Madame Albert Mouquot, toujours domiciliés à proximité d'ailleurs.

Au 19^e siècle, c'était l'une des six métairies du domaine de Bonrepeaux dont les restes du château et de la chapelle sont situés à peu de distance, en bordure de la départementale 99.

A partir de 1835, les trois cent quarante hectares du domaine appartiennent à Antoine Maximien Vialard, puis à ses héritiers qui le vendent, en 1882, à un notaire toulousain, Elie Deffès. Sept ans plus tard, ce dernier le cède à Léon Texier, célibataire et riche propriétaire foncier parisien. Selon la déclaration qu'il fait au notaire, ce dernier aurait emprunté une somme de 800 000 francs, à son altesse sérénissime Albert 1^{er} prince de Monaco, pour payer cet achat.

A cette époque, outre la maison et quelques bâtiments, la ferme de Clarios, d'une superficie de soixante-dix hectares, comprend une ancienne briqueterie dont l'activité a cessé depuis le début du siècle, et des vignes arrachées depuis peu, victimes du phylloxéra.

Dans l'incapacité de rembourser sa dette, Léon Texier est exproprié le 25 mai 1892 au profit du prince Albert 1^{er} qui devient ainsi propriétaire du domaine de Bonrepeaux et de la propriété de Clarios.

Bien que cela n'apparaisse pas dans les divers documents, il y a gros à parier que le domaine et la métairie de Clarios soient tombés dans le patrimoine de la famille Grimaldi suite à une dette de jeu contractée au casino de la principauté.

Quelques mois plus tard, Gaston Crucy de Marcillac, un notable montalbanais, achètera la propriété de Clarios à Albert 1^{er} de Monaco, mais aujourd'hui, mettons les points sur les i : la maison appartient à la famille Alibert !

Remerciements : à M et Mme Albert Mouquot, pour leur accueil chaleureux et la transmission de la photographie de Clarios.

Sources : cadastre communal et archives départementales, notamment série U.

Paroles de lecteurs

☺ Quelle surprise de voir le puits de la tuilerie en première page du dernier Tambour. A côté du puits il y a encore une mare, aujourd'hui boueuse, pourtant le fond de celle-ci est dallé avec de la brique foraine. Il y a plusieurs années de cela, avant l'arrivée de l'eau courante, nous y faisions la lessive. Pas facile, parce que après il fallait remonter !

Michelle Esquié épouse Chaubard, lieu-dit Le Clerc à Varennes.

☺ Quel gâchis ! Varennes est un beau village dont le cœur joliment aménagé mériterait le coup d'œil si les trottoirs de la Grand'rue n'étaient pas obstrués, en permanence depuis l'aménagement de la traversée il y a quelques années, par divers encombrants.

James Achaut, marcheur et amoureux de Varennes.

Triste Toussaint

Il y a 230 ans à Varennes ! Le curé a noté en marge du registre paroissial des baptêmes, naissances et sépultures : **4 femmes le même jour du 31 octobre 1781**. Suit l'inscription suivante : **Le trente un octobre mille sept cent quatre vingt un, sont décédées 1^o Marie Muratet, épouse de Michel Lormière, laboureur, âgée d'environ 36 ans. 2^o Marie Marquès, épouse d'Antoine Thil, brassier, âgée d'environ 70 ans. 3^o Catherine Vignelongue, veuve de feu Jean Sorbié, tisserand, âgée d'environ 50 ans. 4^o Jeanne Muret née la veille. Elles ont été toutes les quatre ensevelies le lendemain de leur décès, jour de la Toussaint, dans notre cimetière de Varennes. En présence de Damaze Caluet, Salvy Balestier, Antoine Calas, Jean Touzé, consul, Louis Beunes. Tous de cette paroisse qui requis de signer ont dit ne savoir. En foi de quoi, signé Menville, curé.**

La caisse du Tambour

Compte de gestion année 2010/2011

	Crédit	Débit
Report solde années 2009/2010	176,51 €	
Subvention Commune	80,00 €	
Cotisations lecteurs	152,95 €	
Abonnement au Fil d'Ariane		30,00 €
Documentation + photocopies		53,20 €
Frais CCP		8,00 €
Timbres et divers		4,75 €
Totaux	409,46 €	95,95 €

A la date du 23/10/2011, il reste en caisse 313,51 €

Merci à ceux qui soutiennent le Tambour, aux bénévoles du Fil d'Ariane pour les consultations de dossiers aux archives nationales, aux employés des archives départementales, à la municipalité pour la subvention. La consolidation de la caisse va permettre d'engager de nouvelles actions qui contribueront à enrichir le patrimoine historique de la commune.

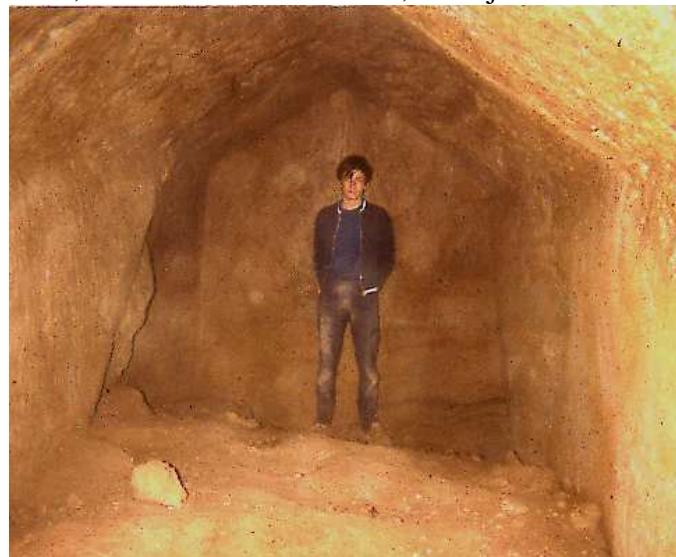
Félicitations.

Lauréat départemental du concours national de la Résistance et de la Déportation, niveau collège, Morgan Pendaries a obtenu le prix du Conseil Général avec attribution de la médaille du département, pour un texte sur la répression de la Résistance par le régime de Vichy et l'occupant Allemand, inspiré par les souvenirs d'Alban, son arrière-grand-père.



Sept cent ans après, que reste t-il de la présence des cathares sur le territoire de Varennes ? A vrai dire, je doute qu'il y ait encore des indices matériels, néanmoins rien n'empêche d'emprunter les tracés naturels afin de tenter de comprendre comment ils utilisaient le terrain pour se déplacer et se cacher. Autant que l'on sache, le relief n'a pas changé, par contre dans le temps il y avait plus de bois ce qui permettait de se déplacer plus discrètement.

Un fait est cependant incontestable. Pierre Autier, celui qui est considéré comme le dernier cathare influent, a fréquenté les lieux. Sur ce point, les dossiers de Bernard Gui, le redoutable inquisiteur, sont sans équivoque : entre septembre 1308, et jusqu'à son arrestation au printemps de 1310, Pierre Autier s'est caché à plusieurs reprises à Varennes, ainsi qu'à Verlhac dans une ferme isolée de la vallée du Tescou. En fait foi, le constat rédigé par l'inquisiteur suite à la perquisition menée chez les Gasc, une famille de Varennes, le 25 juillet 1309.



Le cuzoul des Auriols-bas en 1971 (Photo Georges Labouysse)

Mais comment relier tout ceci avec quelque chose d'existant ? En bûchant le sujet, je découvre qu'à deux reprises, d'abord en 1229, puis en 1246 au concile de Béziers, les autorités religieuses avaient décidé d'entreprendre la fouille des habitations souterraines susceptibles d'abriter les hérétiques.

Si cette décision a été prise, c'est donc que les cathares utilisaient ces abris. Là, je tiens un sujet à creuser ! Qui tombe à pic, car, depuis plusieurs mois, je m'intéresse au cuzoul des Auriols-bas. N'oublions pas que, sous l'Ancien Régime, il était sur le territoire de la paroisse de Varennes.

Au cours de cette enquête, René Vacquié m'avait d'ailleurs raconté l'histoire de la redécouverte du souterrain dans les années 1930, alors qu'il gardait les dindons en compagnie de Gabriel Lormières. Cramponné à une longe de bœuf, il était descendu dans le cuzoul par une entrée discrète, découverte par hasard en jouant avec son ami d'enfance, tandis que celui-ci se tenait prêt à appeler du secours en cas de danger.

Depuis, à plusieurs reprises, avec mon grand-père Jacky, nous avons effectué des recherches et des travaux sur place, afin de dégager l'entrée obstruée à la suite d'un effondrement provoqué certainement par le poids des engins agricoles.



Dessiné par la nature sur une paroi à l'entrée du cuzoul des Auriols-bas, ce visage endormi est troublant.

En exploitant des photos prises au cours d'une de nos campagnes de débâlement, des personnes ont cru déceler l'esquisse d'un visage dessiné sur une paroi à l'entrée du cuzoul. Certains considèrent même cette image comme un signe rappelant la mémoire des hommes réfugiés dans ce lieu. Et dire que sous l'Inquisition pour moins que ça on finissait sur le bûcher !

Accompagné de mon fidèle Eros, j'ai aussi parcouru les chemins boisés empruntés par les hérétiques pour se rendre au village depuis le Tescou. Une super balade pour imaginer la vie secrète des cathares.

Remerciements : Anne Brenon, pour le livre « Le dernier cathare, Pierre Autier », édition Perrin. Georges Labouysse, pour l'article extrait d'INFOC N° 296 de février 2011, et la photographie du cuzoul des Auriols-bas. Pierre Villa dit le bleu pour les informations transmises au journal. René Vacquié pour l'histoire de la redécouverte du cuzoul. Jacky, mon grand-père, pour son aide indispensable et rassurante pour mes parents.

Académie des sans-grade de Varennes et Puylauron

L'Académie recueille la mémoire des hommes et des femmes discrets au regard de l'histoire, des soldats de l'Ancien Régime et de la période révolutionnaire, des Grognards, des combattants de 1870, des Poilus, des acteurs, prisonniers et réfugiés de la dernière guerre ou de tout autre conflit. Ils sont désormais immortels.



La mairie-école au 19^e siècle avant le rehaussement. Au dessus de la porte d'entrée, on aperçoit l'ouverture du galetas dans lequel a été créée la première classe pour filles en 1859.



L'école des filles, après la seconde guerre mondiale. A droite, les toilettes aujourd'hui disparues. Cette bâtie construite en 1860 par Pierre Robert, a été acquise par la municipalité en 1863 et revendue dans les années 1970 à Guillaume et Béatrix Lafitte.

(1) – Une recherche a été effectuée aux archives nationales, fichier des changements de noms, et dans le dictionnaire du même nom de l'archiviste Jérôme pour la période de 1805 à 1956.

Monsieur et Madame Dariès et leurs amis Gerla.

C'est à la fin de l'été 1859 que Joseph Dariès et sa famille s'installent à Varennes, dans le logement réservé à l'instituteur de l'école primaire publique, aujourd'hui salle de réunion et bureau du maire. L'inspection académique avait été obligée de réviser sa copie en catastrophe, car initialement Joseph Dariès était affecté à Gramont dans le canton de Lavaur, mais cette commune ne disposait pas de locaux suffisamment grands pour loger toute la famille.

Originaire de Moissac où il est né vingt-huit ans auparavant, Joseph Dariès est le fils d'un cordonnier illettré du quartier sainte Catherine. Ce dernier, décédé très tôt, né de père et mère inconnus avait été trouvé sur les marches d'une église en 1803 et déclaré sous le nom unique de François.

Lors de sa naissance, le futur instituteur est donc déclaré sous le patronyme de François avec le prénom de Joseph. C'est sous cette identité qu'il se marie et qu'il est connu, aussi bien à Lacaune où il commence sa carrière, qu'à Cordes Tolosannes sa précédente affectation.

Dariès n'est, semble-t-il, qu'un surnom familial qu'il substitue à son nom, peu de temps avant son installation à Varennes. À partir de ce moment, Jeanne, sa femme, elle aussi institutrice et fille de cordonnier, ainsi que leurs deux premiers enfants, Léon et Thérèse, prennent également le nom de Dariès, sans qu'aucun acte de justice n'officialise, semble-t-il, ce changement de nom⁽¹⁾. Après tout, peu importe, va pour Joseph Dariès !

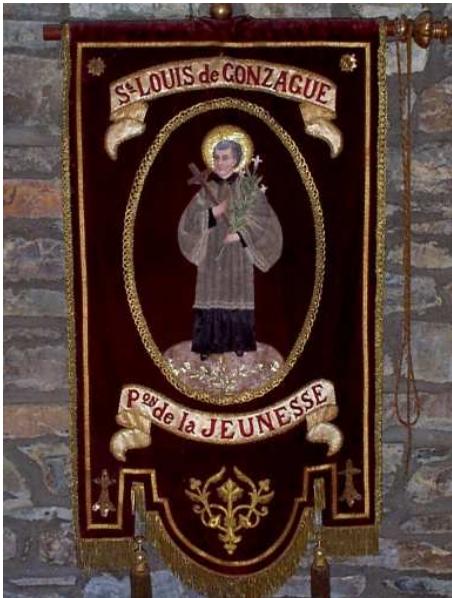
Dans le dossier d'affectation, l'académie avait noté qu'à Varennes la femme de l'instituteur « pouvait se rendre utile aux jeunes filles ». Cela n'a pas échappé à la municipalité qui, peu avant Noël, installe une classe pour filles dans le galetas de la mairie.

Sous l'impulsion du couple Dariès, l'un et l'autre assez expérimenté puisqu'ils exercent respectivement depuis cinq et deux ans, l'école de Varennes bouge. Les bons rapports qu'ils entretiennent avec le maire, Martial Gerla, n'y sont certainement pas étrangers.

Une bibliothèque, une estrade avec bureau et une armoire pour ranger les cahiers de correspondance sont mis en place, puis une pendule, des cartes de géographie, un boulier compteur et une méthode de lecture sont achetés par la municipalité. Peu après, le mobilier scolaire est changé. Un Christ orne le mur de chaque salle de classe et le buste de l'impératrice est installé dans celle des filles. Celui de Napoléon III était certainement déjà en place dans la classe des garçons. On le voit tout est en ordre !

En 1863, la commune achète la maison de Pierre Robert située en face de la mairie, pour y installer l'école des filles. Divers travaux de finition et notamment la construction d'un mur en briques pour clôturer la cour retarderont l'installation qui ne sera effective que cinq ans plus tard.

Deux petites filles du couple d'instituteurs naissent à Varennes. Elles sont inscrites sur le registre d'état-civil, évidemment sous le nom de Dariès. L'instituteur n'est-il pas aussi secrétaire de mairie ?



L'Oriflamme des jeunes élèves de Varennes, représentant Saint Louis de Gonzague, patron de la jeunesse, ressemblait-elle à celle-ci ?

Lorsque le couple Dariès s'est installé à Varennes, vingt-cinq élèves fréquentaient la classe unique, soit environ la moitié des garçons scolarisables. Trois ans plus tard, l'école compte soixante-dix enfants dont trente-huit filles. Sous le Second Empire, l'école n'est pas obligatoire, mais ceci n'empêche pas l'académie d'être exigeante avec les enseignants. Chaque mois l'instituteur est tenu de répondre à un questionnaire très précis sur le fonctionnement et le comportement des enfants. En janvier 1862, à la question, *fautes graves commises par les élèves et punitions infligées*, Joseph Dariès répond : « Un jeune enfant rentré à l'école pour la première fois, avait tellement pris chez lui l'habitude de prononcer le mot « foutre », que plusieurs fois il le faisait entrer dans les réponses qu'il avait à me faire pendant la classe. La privation de récréation qui s'en suivait lui a fait presque entièrement oublier cette mauvaise parole ».

Une question semblerait incongrue aujourd'hui : *les enfants se rendent-ils exactement à l'école le dimanche pour être conduits aux offices* ? L'instituteur a répondu oui. Il précise également que la classe commence par l'inspection de propreté et la prière !

On le voit l'Eglise a encore de l'influence sur l'école publique, particulièrement à Varennes où le curé Guillaume Maynadier n'a jamais rien lâché depuis une quarantaine d'années qu'il est en place. Payé par l'Etat, n'est-il pas aussi un peu fonctionnaire ?

A coup sûr, c'est lui qui a donné l'idée aux enfants d'acheter une bannière pour participer aux processions. Joseph Dariès en parle dans un compte rendu : « Je leur ai réclamé une offrande pour en faire l'acquisition. Cette offrande n'ayant pu suffire ils m'ont tous encouragé d'y adjoindre l'allocation votée par le conseil pour la distribution des prix. Monsieur le maire et monsieur le curé ont partagé et approuvé leurs sentiments et ont même voulu y coopérer. Aujourd'hui donc, l'école de Varennes possède une oriflamme de Saint Louis de Gonzague ».

A partir de 1866, Joseph Dariès ouvre une classe gratuite, durant un mois, à cheval sur février et mars, afin d'instruire tous les individus volontaires âgés de plus de 15 ans. La municipalité achète deux lampes et alloue quatre-vingt francs à l'instituteur. Par contre les frais de chauffage et d'éclairage sont à la charge des élèves.

L'entente entre les Dariès et le maire, saute aux yeux. Ce dernier, installé depuis 1853, fait l'unanimité et survivra à la chute du Second Empire. Martial Gerla est le descendant d'une famille dont la présence est attestée à Varennes au début du 16^e siècle. A la fin du 17^e siècle, une branche⁽²⁾ s'établira à Villebrumier et donnera à cette commune une lignée de notaires, un juge de paix, et même un député au conseil des Cinq-cents qui selon certains historiens aurait joué un rôle en faveur de Bonaparte lors du Coup d'Etat du 18 brumaire.

Plus modestes, les Gerla de Varennes continueront le travail de la terre. De la branche aînée, celle qui nous intéresse pour l'instant, implantée au village, plusieurs membres seront élus ou désignés pour représenter la communauté sous les différents régimes, jusqu'à Martial Gerla⁽³⁾ le dernier en date. Quant aux branches collatérales, elles s'éparpilleront sur le territoire de la paroisse.

Importants propriétaires fonciers, les Gerla figureront, sans disconter jusqu'à la fin du 19^e siècle, parmi les plus imposées de la commune. Par contre, à partir de 1830 leurs biens seront souvent grecés par de nombreuses hypothèques destinées à garantir des emprunts.



A l'entrée du village, dans le prolongement de la murette, la maison que Joseph et Jeanne Dariès avaient achetée en 1875 aux Dader, héritiers de Madeleine Menville, sœur et gouvernante du curé sous la Révolution. Contraite de quitter le presbytère à la mort de son frère en 1802, cette dernière l'avait achetée un an plus tard aux cinq sœurs Mariette qui la tenaient de leur père, descendant d'une illustre famille de négociants protestants.

Revendue, en 1885, par Joseph Dariès à la famille Bardy, la maison sera reconstruite à la fin de la guerre de 14/18 (voir Tambour de Varennes N° 9). En 1990, l'héritière de cette famille cédera la nouvelle construction à des néo-varennois, toujours propriétaires.

(Photographie prise entre 1905 et 1918, collection particulière de Mme Hélène Pendaries).

Particulièrement à partir des années 1852/53, durant lesquelles la famille contracte plusieurs prêts pour financer la construction de la grande maison que les habitants désignent aujourd'hui encore sous le nom de Massal, diminutif de Martial, prénom porté depuis le début du 18^e par plusieurs générations de Gerla.

La ferme précédente était composée de deux bâtiments séparés par une entrée donnant accès à la cour. Pour laisser place à la nouvelle construction, la vieille bâtie est entièrement démolie, seule l'étable, perpendiculaire à la route des Auriols et mitoyenne avec l'antique maison Latrobe, est en grande partie épargnée.

Sur l'emplacement est alors construite une demeure bourgeoise dont la façade, prolongée par soucis d'esthétisme jusqu'à la propriété voisine⁽⁴⁾, masque l'étable. Ce qui fait que, assez curieusement, aujourd'hui encore, deux fenêtres donnent jour dans cette dernière. Pour tout dire, un agencement vachement insolite !

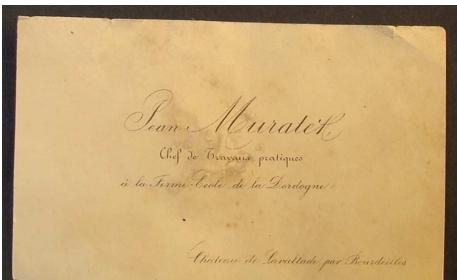
De toute évidence, Antoine Gerla et son fils Martial sont entreprenants. La lettre que ce dernier adresse au préfet en 1854, montre qu'il a du caractère mais aussi un certain humour : « Monsieur le préfet, je me suis présenté quatre fois à la préfecture pour avoir l'honneur de vous témoigner verbalement toute ma reconnaissance ainsi que celle de presque tous les habitants de Varennes, de la paix et du contentement que vous leur avez donné ; et quatre fois j'ai été assez malheureux pour sortir de la préfecture sans pouvoir m'entretenir un instant avec vous. J'ai la douce espérance qu'une cinquième fois, je serai plus heureux ».

Après dix-huit années de présence, le couple Dariès quitte Varennes à la fin de l'année scolaire 1877, pour rejoindre leur fils aîné, Léon, bachelier ès sciences et fraîchement diplômé d'une école agronomique, qui a pris sans attendre la direction de la ferme-école de Lavallade, située sur la commune de Bourdeilles en Dordogne. Dopés par l'enthousiasme de Léon, Joseph Dariès et sa femme s'impliquent dans cette entreprise dont le but pédagogique est louable mais qui va se révéler, quelques années plus tard, un gouffre financier.

Ils gardent néanmoins un pied à terre à Varennes, car depuis 1875 ils sont propriétaires d'une maison à l'entrée du village. Ils conservent aussi des relations très étroites avec Jean Antoine Gerla. Né en 1845, c'est le fils de Martial, maire durant leur affectation à Varennes et créateur de l'école des filles, et le petit-fils d'Antoine, maire bâtisseur de la mairie-école, tous les deux décédés entre-temps, le premier prématurément et depuis quelques mois seulement.

Les deux sœurs de Jean Antoine sont mariées et celui-ci a hérité de Massal, la maison familiale.

Compte tenu de son âge lorsque Joseph Dariès est arrivé à Varennes, il est peu probable que Jean Antoine ait été longtemps son élève, mais il a très certainement suivi les cours du soir. La lettre datée du 8 décembre 1880 ne laisse planer aucun doute à ce sujet : « Mon cher ami Gerla, ... puisque j'ai été ton maître pendant quelques années et que tu as toujours été docile à mes conseils, je crois qu'en cette circonstance tu ne voudras pas faillir à ton passé, écoute moi donc. J'ai toujours entendu dire qu'il ne suffisait pas de bien commencer mais qu'il était très important de bien finir ; par conséquent, dis à Muratet qu'il faudra songer bientôt à préparer ses malles, de manière à ce que nous finissions l'année 1880 ensemble et que nous commencions 1881 ensemble aussi ...



Carte de visite de Jean Muratet dit le Lapin. Né à Varennes le 16 juillet 1853, il sera maire de Varennes de 1911 jusqu'à son décès à 1916.

(4) – Ancienne maison Latrobe et actuelle propriété de mademoiselle Jeanne Ordize.



Histoire du château de Lavallade :

Château érigé en majeure partie au 18e siècle sur une base plus ancienne, ayant appartenu aux Gentil, aux Cruveiller et aux Lentilhac. Situé sur un plateau dominant la vallée de la Valade, ce château fut un repaire noble à la fin du 15e siècle. Le château fut agrandi en 1760 et le domaine possédait alors 600 hectares. La Valade, qui faisait partie de la paroisse de Lisle, fut rattachée à la commune de Bourdeilles à la Révolution. C'est lors de ces événements que le château fut vendu par Henri-Antoine Gentil de la Valade à Germain-François Dufaure de Rochefort.

Un lycée agricole y fut établi entre 1851 et 1884.

Source : base Mérimée.

(5) – sorte de petite corbeille.

(6) – racontée par monsieur René Vacquié, arrière-petit-fils de Jean Antoine Gerla. Domicilié au village, René Vacquié est désigné sous le diminutif de « Massalou », par les plus anciens de la commune.

Sources :

Archives communales, état civil, cadastre, archives anciennes.

Archives départementales de Tarn et Garonne, séries 5 E, 3 Q, 4 Q, T et U. Listes nominatives Varennes.

Archives nationales (CARAN), fichier des changements de noms.

Remerciements :

A Monsieur René Vacquié pour le lien qu'il nous a permis d'établir entre la ferme-école de Lavallade et la famille Dariès, ainsi que pour le prêt de deux lettres adressées par ces derniers à Jean Antoine Gerla, son arrière-grand-père.

A Alain et Laurence Clisson, les propriétaires de « Massal », pour leur gentillesse et l'amour qu'ils portent aux briques foraines et aux vieilles pierres.

A Monsieur le maire et la secrétaire de mairie de Varennes.

Au personnel des archives départementales.

Aux bénévoles de l'association Le Fil d'Ariane pour la consultation aux archives nationales.

Dis à Muratet qu'il fasse tout son possible pour m'apporter une pleine cage d'oiseaux, à Nohic les oiseleurs ne manquent pas. Qu'il se procure beaucoup de linots, bruants, verdiers, tarins surtout, chardonnerets, alouettes, cénis (sénil), cujuliers ... Que Muratet apporte ses outils pour nous enseigner à tous à faire des corbillons⁽⁵⁾, cette petite industrie occuperait nos élèves les jours de mauvais temps. ».

Les deux compères iront passer les fêtes de fin d'année, en compagnie de la famille Dariès, à la ferme-école de Lavallade. Muratet se fera même embaucher comme chef des travaux pratiques, si l'on en croit la carte de visite qu'il a fait imprimer.

Une autre lettre, mais celle-ci de Léon Dariès, adressée à son ami Jean Antoine Gerla, à la même époque, ne manque pas de sel :

« ... Nous nous faisons par la pensée le portrait de Jean Lapin (*il s'agit toujours de Jean Muratet dit le Lapin*), l'homme boule, dépourvu de pattes mais non de langue. J'ajouterais même que sa langue n'est pas la pièce la plus endormie de son organisme : c'est elle en effet qui nous fit la chronique locale, qui nous renseigna sur les allures particulières de tous les principaux citoyens et citoyennes de Varennes. Les réflexions lapinières faites sur chaque personnage méritent aussi une mention spéciale ... Il fit preuve de générosité envers nous, offrant un petit verre de Chartreuse de sa fabrique, fortement épicee de poivre et de giroflet ... ».

Selon la tradition orale de la famille Gerla⁽⁶⁾, Jean Antoine aurait servi de caution pour garantir des emprunts liés à la ferme-école de Lavallade. Il ignorait bien sûr que ce projet était une affaire hasardeuse comme le laisse supposer un rapport de la société d'agriculture de la Dordogne, en visite sur le site en 1881. Le rapporteur constate que l'école n'a pas gagné au change en quittant, quelques années avant l'arrivée de la famille Dariès, les riches terres de la plaine de Salegourde, pour venir s'implanter sur un sol plus difficile et dans des locaux en ruines. De plus le phylloxéra menace gravement le vignoble ! Il s'étonne aussi que les nouveaux arrivants envisagent d'investir lourdement sur les cent trente cinq hectares de la ferme école, notamment en augmentant le nombre de têtes de bétail.

Malheureusement, la ferme-école cessera son activité peu après. Fortement endetté, Jean Antoine sera alors étranglé par les échéances. Pour se donner de l'air, il vendra un bien en 1889, mais, comble de malheur, le décès d'un important créancier déclenchera une action en justice des héritiers. Ceux-ci, parmi lesquels un préfet en exercice, obtiendront en urgence l'inscription d'une nouvelle hypothèque, « attendu qu'il y a péril en la demeure », stipule l'acte assassin.

De nouveaux prêts retarderont l'échéance fatale, mais en février 1895 Jean Antoine est contraint de vendre Massal. Moyennant la somme de 20 000 francs, la propriété est acquise par un certain Jean François-Numa Terrancle. Peut-être, un parent par alliance ? Mais, cette vente, effectuée dans la précipitation, ne respecte pas les termes de la loi, de plus elle ne couvre pas l'intégralité de la dette.

L'acte est donc annulé et la propriété vendue à la bougie, le 12 juin suivant à Montauban. Vainement, un membre de la belle-famille de Jean Antoine fait une surenchère de dix pour cent, avant que diverses offres ne fassent grimper l'enchère jusqu'à 25 000 francs. Le bien est finalement adjugé à Eugène Crubilhé, maire de Varennes et successeur à ce poste du père de Jean Antoine Gerla.

Pour ce dernier, à l'extinction de la dernière bougie, Massal est définitivement partie en fumée !

Académie des sans-grade de Varennes et Puylauron

L'Académie recueille la mémoire des hommes et des femmes discrets au regard de l'histoire, des soldats de l'Ancien Régime et de la période révolutionnaire, des Grognards, des combattants de 1870, des Poilus, des acteurs, prisonniers et réfugiés de la dernière guerre ou de tout autre conflit. Ils sont désormais immortels.

Gustave Viatgé (1849 - 1931)

- Artistes-vétérinaires de père en fils -

Lorsqu'en 1849, Gustave Viatgé⁽¹⁾ voit le jour à la ferme de Saint Aubin, sa famille est toujours aussi pauvre qu'il y a un siècle, quand l'un de ses trisaïeuls est venu se marier dans l'église Saint Pierre de Bonrepeaux, avec Guilhemette Brian, jeune héritière de cette petite propriété excentrée du consulat de Varennes.

En sus de la maison et de quelques arpents de bonne terre, la mariée a reçu une petite dot, quelque peu améliorée par un oncle qui voit cette union d'un bon œil, selon ses propos couchés par écrit sur le contrat de mariage.

Quant au jeune Jean Pierre Viatgé, il s'emploie à meubler la chambre nuptiale avec un lit et sa garniture, sans qu'il faille y voir un quelconque empressement de sa part, mais tout simplement le respect d'une tradition. En ce qui concerne la petite somme d'argent réunie par son père et son frère aîné, il l'a déposé certainement dans la caisse avec serrure et clef reçue aussi en dotation. Ce coffre-fort de fortune ne sera malheureusement pas le début de la richesse pour cette nouvelle lignée.

Affublé du sobriquet de Claret, comme tous ses ancêtres, le jeune marié est natif du lieu de Rebirat, dépendant alors de l'église annexe Saint Georges de la Sauzière. Ce lieu-dit est situé aujourd'hui au nord de La-Sauzière-Saint-Jean dans le Tarn, commune dont le haut du corps est entièrement baigné par le Tescouet, mais qui, par contre, ne trempe que le bout d'un orteil dans le Tescou. Non loin de là, existait déjà au 17^e siècle le hameau des Viatges, plus loin un bois portant ce nom, et même à l'autre extrémité un bout de terre baptisé Claret. Signes que les Viatgé ne sont pas nés d'hier !

De cette union naît l'arrière-grand-père de Gustave, qui, juste avant la Révolution, épousera Jeanne Ferret, fille d'un maître en chirurgie de Finhan. Avec cette alliance, la médecine fait son entrée dans la famille pour ne plus la quitter jusqu'à nos jours⁽²⁾.

En 1808, leur fils s'unit avec Anne Pendaries, originaire de Villemur, dont la famille compte aussi un chirurgien parmi les siens. Celle-ci mettra au monde Jean Pierre, le père de Gustave. Le surnom de Claret est toujours employé pour les désigner, mais signe d'évolution sociale, désormais les Viatgé apposent leur signature sur les actes.

Par la suite, Jean Pierre Viatgé se taillera une réputation de vétérinaire au savoir faire empirique, acquise certainement avec l'aide des hommes de l'art de sa famille. Outre Gustave, son épouse originaire du Gers lui donne deux autres garçons, qu'il élève tant bien que mal avec les revenus de son activité d'artiste-vétérinaire⁽³⁾, car le travail de la terre ne semble pas être son fort.

A l'évidence, ce Claret est un personnage ! Piteux gestionnaire et d'une négligence à toute épreuve, il bradera, au fil du temps, le patrimoine familial, jusqu'à finir ruiné à la fin de sa vie.

Alors que Gustave à neuf ans, il vend la ferme de Saint Aubin héritée de ses ancêtres du 18^e siècle, et s'installe dans une autre maison⁽⁴⁾ qu'il a fait construire récemment de l'autre côté de la route d'Albi, au lieu-dit Négrier, également en bordure de la limite avec Saint Nauphary.



(1) – Jean Louis Gustave pour l'état-civil.

(2) – L'arrière-petit fils de Gustave, a été le trésorier du conseil départemental de l'ordre des médecins de la Haute-Garonne durant plusieurs années à la fin du 20^e siècle.

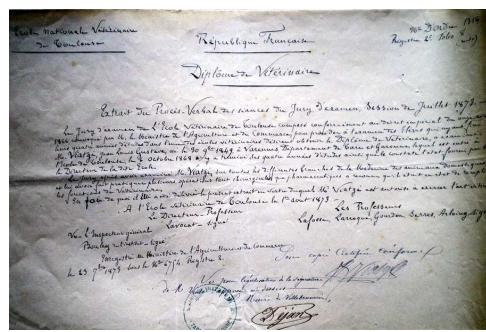
(3) – Appellation utilisée au 19^e siècle.

(4) – Cette maison, section A, numéro 5 sur le plan Napoléon, n'existe plus aujourd'hui. Elle était construite en terre crue et briques cuites, avec le toit recouvert de tuiles romaines. Sa façade principale était au levant, avec une porte et deux fenêtres au rez-de-chaussée et trois petites fenêtres à l'étage. Au midi, donc côté départementale 99, se trouvait l'écurie avec un grand portail à deux ouvrants, et au-dessus de celui-ci une ouverture de grande dimension pour entrer le fourrage dans la grange située au premier étage. Sur le mur du couchant, aveugle car exposé au mauvais temps, était appuyée une loge à cochons. Détail pratique, une petite ouverture permettait de nourrir les porcs directement depuis la cuisine.



De nos jours, pigeonnier de la ferme de Saint Aubin à Varennes. Photographie de Marcel Delbouys, auteur du livre « Colombe et pigeonniers », édité par l'AIPADAV en septembre 1999.

En-tête de la lettre au préfet, écrite de la main de Jean Pierre Viatgé, document provenant du Conseil Général, archives départementales, série 7 M, cote 1270. →



Sur une simple feuille écrite à la main, le diplôme vétérinaire de Gustave Viatgé, document provenant du dossier de l'intéressé détenu au SHAT, série YE, cote 110778.

En octobre 1868, Gustave habite cette maison depuis dix ans lorsqu'il entre à l'école nationale vétérinaire de Toulouse. Malgré les faibles ressources de ses parents, il ne bénéficie d'aucun secours de l'Etat, car l'attribution d'une bourse est liée aux résultats, hors ses notes sont jugées médiocres.

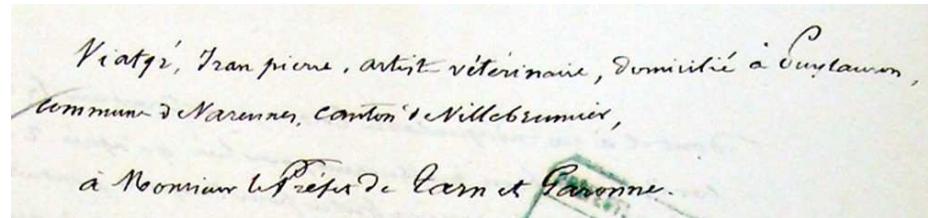
A la fin de l'année, il passe au travers du premier écrémage, mais n'échappe pas à la dernière place du classement. L'année suivante, même s'il améliore légèrement sa place, il est toujours d'un niveau insuffisant. Conséquence, malgré sa bonne conduite, l'aide financière est encore refusée et les frais de scolarité restent à la charge de sa famille. Son père n'acceptera jamais cette décision des pouvoirs publics, et jusqu'à son dernier souffle il leur fera payer !

Déjà en proie à d'autres soucis financiers, il décide de ne plus régler la scolarité de son fils. Les arriérés commencent à s'accumuler sérieusement, lorsqu'un évènement vient à son secours : Napoléon III déclare la guerre à la Prusse ! La plupart des élèves sont alors mobilisés et l'école vétérinaire ferme ses portes.

Début août 1870, Gustave rejoint le 38^e régiment d'infanterie pour faire ses classes, puis il part en guerre contre la Prusse dans les rangs du 16^e de ligne avec lequel il fait toute la campagne, y compris le siège de Paris. Fin avril 1871, avec le même régiment, il participe aussi durant deux jours à la répression des troubles de Lyon.

La guerre finie, muni d'un certificat de bonne conduite pour toute récompense, il est démobilisé et retrouve l'école vétérinaire de Toulouse où les cours reprennent dès l'automne.

Quant à Jean Pierre Viatgé, toujours aussi culotté, il fait dans le chantage aux sentiments : « Monsieur le Préfet, père d'une nombreuse famille, et n'ayant pas les ressources nécessaires pour faire donner à mes trois enfants une éducation convenable, je viens vous supplier de faire accorder à mon fils, une bourse entière pour pouvoir continuer ses études à l'école nationale vétérinaire de Toulouse. Mon fils ainé a déjà passé deux ans dans cette école à mes frais et dans ces deux ans j'ai épousé toutes mes ressources, de telle sorte que je me trouve dans l'impossibilité de lui faire continuer ses études si le département ne vient pas à mon secours.... ».



Il précise qu'il ne possède qu'une petite maison et à peine plus de quatre hectares de terre pour améliorer sa situation d'artiste-vétérinaire. Certes, il pleurniche un peu, mais un fait est à mettre à son actif. A aucun moment, il n'avance la participation de son fils à la guerre. Pour lui, manifestement : défendre la patrie, va de soi !

Les notes du fils étant ce qu'elles sont, c'est-à-dire toujours médiocres, la réponse est encore négative ! Contrairement aux menaces lancées par son père, Gustave n'abandonne pas ses études, il améliore même ses résultats et son classement durant la dernière année et obtient le diplôme haut la main en août 1873.

Dans la foulée, il est rappelé pour terminer son service militaire à l'école de cavalerie de Saumur, en qualité d'aide vétérinaire stagiaire.



A Villebrumier, à l'angle de la rue du Four et de la place de la Croix, très pimpante, l'ancienne maison que Gustave Viatgé avait achetée en 1882, et qu'il a gardé jusqu'à sa mort en 1931. Le maréchal-ferrant était installé à l'autre angle, en vis-à-vis, à l'emplacement actuel du Crédit Agricole. Sur la place de la Croix existait un métier à ferrer « lou trabal », qui permettait d'immobiliser les animaux. Peut-être était-il aussi utilisé par le vétérinaire ?



Entre 1849 et 1855, Jean Pierre Viatgé dit Claret (1808-1888) a été propriétaire d'une maison à Villebrumier, cadastrée C 785 sur le plan Napoléonien, commune dans laquelle il avait une partie de sa clientèle. L'emplacement de cette maison, étroite et toute en longueur, correspond de nos jours au N° 5 de la rue des Anneaux.

Durant cette période, il est, semble t-il, tenté par la carrière militaire, mais, contre toute attente, en octobre de l'année suivante, il est rayé des contrôles sans que l'on sache trop s'il s'agit d'une démission ou de la fin de ses obligations. Une chose est sûre, bon sang ne saurait mentir, il a laissé des dettes à Saumur !

Rentré au pays, il se marie, en septembre 1875, avec Marie Toulze, la fille d'un marchand de bestiaux de Monclar. Avec la dot de sa femme, il apure son passif de jeune homme, puis le couple emménage dans une maison de la rue Basse à Villebrumier, commune dans laquelle Gustave s'établit vétérinaire.

En ce qui concerne le père, toujours aussi tête qu'une mule, rien n'y fait. Ni les courriers du préfet, lui-même relancé par le contentieux du ministère des finances, ni les interventions du maire, n'ont la moindre prise sur lui. Désabusé, le maire de Varennes écrit au préfet : « ... Viatgé a laissé sans réponse une lettre du ministre... Autorisé à payer par mensualité de 100 francs, il n'a effectué aucun versement à ce jour... Je crois que c'est la cinquième fois que l'on lui rappelle sa dette, il a répondu qu'il paierait prochainement. Il est d'une négligence incompréhensible et je ne comprends pas qu'avec les rudes leçons qu'il reçoit depuis quelques années et qui lui ont bien diminué son petit patrimoine, il puisse être aussi indifférent pour ses affaires les plus sérieuses ».

D'autres créanciers, moins charitables que l'Etat, le traînent en justice et quelques jours après le mariage de son fils, il est exproprié de sa maison et de ce qui lui reste de terre agricole⁽⁵⁾. A bientôt soixante-dix ans, l'héritier des Claret est désormais complètement ruiné, et ne doit qu'à la générosité du maire de Saint Nauphary de retrouver un toit, dans une dépendance du domaine de Bonrepeaux.

En 1888, il meurt au domicile de son fils cadet à Saint Caprais, hameau sur la rive droite du Tescou, où celui-ci exerce, sans diplôme comme lui, la profession d'artiste-vétérinaire.

Claret est mort, mais la dette court toujours ! Après avoir joué au chat et à la souris durant vingt ans avec le père, l'Etat retourne ses griefs contre le fils, devenu entre-temps officier de réserve et père de deux enfants. Selon un rapport du maire de Villebrumier, Gustave Viatgé a considérablement développé sa clientèle, ce qui lui a permis d'acheter une jolie petite maison, à l'angle de la rue du Four et de la place de la Croix.

Est-ce l'influence de son plus jeune frère, employé des contributions directes, ou plus vraisemblablement la candidature de son fils aîné à l'école nationale vétérinaire de Toulouse, qui débloque la situation ? Toujours est-il qu'à la fin du siècle, cette créance presque trentenaire envers le Trésor Public, semble avoir été définitivement réglée.

Quant à la bourse demandée par Gustave en faveur de son fils, chat échaudé craignant l'eau froide : une demi-bourse est accordée par l'Etat !

En 1905, il est frappé avec son épouse par un deuil cruel, la mort brutale de leur fils cadet. Quatre ans plus tard, Gustave est décoré de la Légion d'honneur, au titre de sa carrière militaire qui se prolonge depuis quelques années dans l'armée de réserve. A soixante ans, en grande tenue, du haut de son mètre soixante-huit, le vétérinaire du 20^e régiment de Dragons pose son regard bleu sur le premier rang du détachement venu lui rendre les honneurs, avant de recevoir le ruban rouge des mains du commandant d'armes de Montauban.

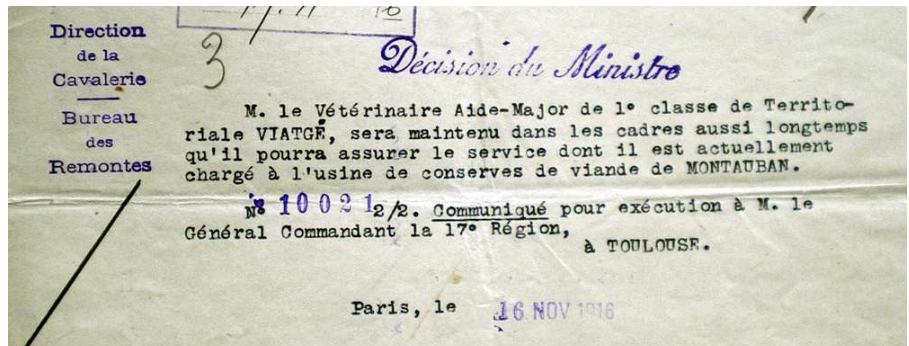


Quelle gueule, la Berliet type 1910 du vétérinaire.
(Image copiée sur Histomobile de Wikipédia)

Décision du ministre de la guerre, concernant la position de Gustave Viatgé, document provenant du dossier de l'intéressé détenu au SHAT série YE, cote 110778. →

Atteint par la limite d'âge, il croit en avoir terminé avec les obligations militaires. C'est sans compter avec la menace qui se profile à l'Est, sur le bleu de l'horizon.

Alors que la guerre fait rage, Gustave est nommé vétérinaire aide-major de 1^{er} classe le 29 octobre 1915, puis il est appelé pour le service actif à compter du 22 mai 1916 au 17^e escadron du train à Montauban. Renvoyé sans explication dans ses foyers le 9 novembre suivant, puis rappelé quelques jours plus tard sur décision du ministre, le vieux vétérinaire rue dans les brancards :



« ... J'ai l'honneur de vous informer qu'après avoir pris connaissance de votre note de service reçue ce matin chez moi à Villebrumier, j'ai été fort surpris. Rendu à ma famille et à ma clientèle le 9 novembre 1916 par décision du commandement, j'ai quitté sans l'avoir demandé l'usine à conserves Rousseau et fait place à un de mes camarades. Réintégré de nouveau sans demande aucune, je ne puis malgré toute ma bonne volonté reprendre comme par le passé ce même service. D'ailleurs assez pénible, mon âge, 67 ans, doit suffire pour m'en dispenser... ».

Il obtient gain de cause et sera finalement rayé des cadres le 15 décembre 1916, avec à la clé un petit cadeau : le jour de Noël, il est placé en position d'officier honoraire. De plus, sa carrière militaire peu banale s'enrichit d'une nouvelle campagne, du 22 mai au 5 novembre 1916. Quarante-six ans après celle contre la Prusse !

A Villebrumier, aux alentours de 1930, un petit garçon⁽⁶⁾, né en 1921, le côtoie, il en gardera un souvenir précis : « Monsieur Viatgé, le vétérinaire, était respecté mais redouté. Sa science imposait admiration et considération, car vers 1900, la perte d'un bœuf ou d'un cheval était vécue comme une catastrophe. Bien sûr, ni chiens, ni chats n'avaient droit à ses services. Il habitait en face la statue de la Vierge. Il possédait une auto, une Berliet 1910 vert olive, avec des cuivres partout, déjà dotée d'un démarreur. Revêtu d'une pelisse en fourrure, il s'installait au volant. Il lançait le moteur dans un grand bruit et le véhicule s'en allait soulevant un nuage de poussière qui épouvantait les volailles ».

Toujours en activité à quatre-vingt ans passés, Gustave aurait même passé le cap de cent ans, selon une annotation portée dans son dossier de légionnaire. En réalité, l'artiste-vétérinaire a quitté la scène beaucoup plus tôt. L'état civil de Labastide-Saint-Sernin, atteste qu'il est décédé le 18 décembre 1931, dans cette localité de la Haute-Garonne, au domicile des beaux-parents de son fils, vétérinaire à Segonzac en Charente.

Si l'on s'en tient à la déclaration après décès, il n'était pas riche et ne laisse, en tout et pour tout, que la petite maison de Villebrumier. Pour preuve, quelques mois plus tard, sa veuve adresse une demande de pension à l'Etat. Etant donné l'historique, la fin de non-recevoir qu'elle essuie ne trompe pas : pour l'Administration, le fils de Claret est bien mort !